

NAO 2016 UN ACCORD SERA SIGNE

Lors de l'Assemblée Générale organisée le 10 mars 2016, les salariés de la SDH-PH ont opté pour la signature d'un accord NAO plutôt que d'entrer en conflit avec la Direction.

C'est la proposition suivante qui sera appliquée pour 2016 :

- Augmentations Générales : 0.7 % de la masse salariale (rétroactifs au 1er janvier).
- Budget dédié à la distribution de primes : 0.8 % de la masse salariale (en juillet pour 30 % du personnel dont les modalités de distribution nous semblent très aléatoires).

NB : Ces mesures viennent en sus de la prime d'ancienneté de 0.8% annuelle et applicable à la date anniversaire d'embauche ou de la dernière promotion hiérarchique.

NOTRE AVIS ET CONSTATATIONS

Nous nous devons de constater que, même si le budget nous semble insuffisant, nos Directeurs ont su changer d'avis et finalement proposer une enveloppe pour des augmentations générales.

Lors des votes, ce sont les cadres qui ont fait pencher la balance en faveur de la signature d'un accord. Les ETAM étaient beaucoup plus partagés et une majorité s'était prononcée en faveur d'un mouvement de protestation. **La Direction doit en tenir compte !**

La désorganisation de SDH-PH, l'ambiance délétère malgré la démarche qui se veut RSE, la multitude de projets lancés et la rigueur salariale subie depuis quelques années sont très peu compatibles avec un climat social apaisé et constructif.

Les salariés SDH-PH ont rejeté en bloc (90%) la politique salariale basée uniquement sur des primes dont la répartition reste très floue. Ils la jugent dangereuse pour eux comme pour l'entreprise. **La Direction doit favoriser le collectif et fédérer les énergies plutôt que prôner l'individualisme et la concurrence entre salariés et/ou services.**

Nous remercions le collègue cadre SDH pour sa "lettre ouverte" à la direction. Maintenant que les NAO sont terminées, elle ne doit pas devenir "lettre morte". **La Direction doit en tenir compte et engager le dialogue avec l'encadrement et les IRP sur les sujets abordés.**

Nous invitons la Direction SDH-PH à réfléchir ensemble sur la politique salariale qui pourrait être menée pour les 2 ou 3 années à venir (cela pourrait entrer dans le cadre du nouveau projet d'entreprise).

Enfin, les Directeurs SDH et PH doivent argumenter et convaincre nos actionnaires que leurs salariés ne sont pas une variable d'ajustement mais un investissement pour l'avenir de l'entreprise.

IL FAUT SEMER POUR RECOLTER !